

I. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (2012)

Pays : Guinée-Bissau

Résultat(s) de l'UNDAF :	Les populations, les institutions et les organisations nationales améliorent les systèmes de production, diversifient les activités contribuent à la réduction de la pauvreté et gèrent de façon durable l'environnement
Résultat(s) attendu(s) du CP : <i>(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)</i>	La mise en œuvre de la stratégie nationale de Réduction de la pauvreté (DENARP) en tant qu'instrument d'opérationnalisation des OMD est effective.
Produit(s) attendu(s) du CP : <i>(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)</i>	Les micros et petites entreprises et les populations, notamment les plus défavorisées, bénéficient des services de microfinance diversifiés dans l'équité, y compris de genre.
Partenaire de réalisation :	Ministères des Finances
Autres partenaires :	Association Professionnelle des Services Financière Décentralisés de la Guinée Bissau AP-SFD/GB (RECOP) et Systèmes Financière Décentralisés (SFD).

Texte explicatif

Le PNUD a financé le Programme d'Appui à l'Emergence et au Développement du Secteur de la Microfinance (PAED) de 2005 à 2008 avec une évaluation de ce programme intervenue en 2010. Des progrès ont été observés dans le secteur de la microfinance. Le Plan Directeur élaboré en 2008 n'a toujours pas été approuvé par les autorités compétentes et mis en œuvre. Néanmoins, le PNUD a continué à appuyer le secteur de la microfinance par la mise en place d'un projet de « Fourniture des systèmes de microfinance de qualité et de façon durable ».

Cependant des difficultés subsistent pour l'essor des SFD en Guinée-Bissau. Pour ne pas anéantir tous les efforts accomplis et consentis, le PNUD voudrait appuyer la restructuration du secteur de la microfinance à travers la réalisation d'un diagnostic des SFD et la mise en place d'un plan de redressement afin d'apporter plus d'efficacité dans la gestion dans la gestion dudit secteur. Cette restructuration pourra aboutir à la fusion de certaines IMF's ou à la création d'une nouvelle structure de microfinance pour booster le secteur de la microfinance avec de nouvelles offres de produits adaptés aux besoins des populations les plus défavorisées.

Période couverte par le Programme : 2008-2012

Composante du Programme : Croissance économique et réduction de la pauvreté

Titre de l'intervention : Fourniture des services de microfinance de qualité et de façon durable

Code budgétaire : 00060307

Durée : 1 an

Budget estimatif sur une base : 224 718,04

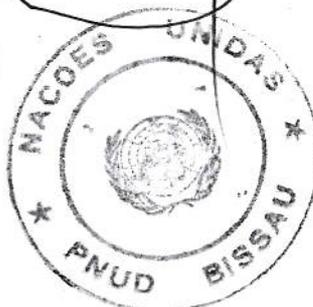
Ressources allouées :

- Gouvernement _____
- PNUD 224 718,04 _____
- Autres sources
 - Donateur _____
 - Donateur _____
 - Donateur _____

Partie du budget non financée : _____

Approuvé par le Ministère des Finances : José Mario Vaz, Ministre des Finances

Approuvé par le PNUD : Gana Fofang, Représentant Résident du PNUD



II. Cadre de Suivi et Evaluation

Le projet est exécuté à travers **une répartition des rôles** entre un Comité de Pilotage, le PNUD-Bissau, et la Cellule d'Appui au Développement Economique Solidaire Epargne et Crédit (CADESPC) du Ministère de l'Economie.

Le **Comité de Pilotage** est chargé de l'orientation du Projet, de l'approbation des plans de travail et des décaissements.

Le **PNUD-Bissau** assure la gestion administrative du Projet : recrutement du personnel et renouvellement des contrats, acquisition d'équipements, autorisation des décaissements approuvés par le Comité de pilotage, gestion des lignes budgétaires du PNUD ainsi que de la production des différents rapports (Trimestriel et annuel).

La **CADESPC** héberge l'Unité de gestion du projet et lui fournit une partie de la logistique (Secrétariat notamment). Elle veille à ce que le Gouvernement contribue indirectement au Programme en apportant des fonds de refinancement à partir des projets de microfinance en cours ou à venir et en développant des synergies avec des projets de bailleurs de fonds pour faire bénéficier au projet des fonds de crédit et de développement complémentaires.

Les **structures bénéficiaires du projet** : il s'agit des IMFs et de la CADESPC. Sur la base des conventions qu'elles concluent avec le PNUD dans le cadre du projet, elles sont chargées d'exécuter les plans de travail approuvés par le Comité de Pilotage et de transmettre à la l'unité de gestion du projet les rapports d'exécution et les indicateurs de performance contractuels.

Ainsi donc pour une meilleure coordination des activités, le suivi du projet sera assuré de la manière suivante:

- Une évaluation trimestrielle des activités du projet par le comité technique sera effectuée en vue d'analyser l'atteinte des résultats escomptés,
- Un journal de problèmes sera activé dans ATLAS et réactualisé par le Chargé de Projet pour faciliter la détection et la résolution des problèmes éventuels ainsi que les changements requis,
- Sur la base d'une analyse des risques, un journal de risques sera activé dans ATLAS et réactualisé de façon régulière par une revue de l'environnement externe qui pourrait affecter la mise en œuvre du projet,
- Sur la base des informations continues dans ATLAS, un rapport trimestriel d'avancement sera préparé en utilisant le format standard disponible dans l'exécution snapshot,
- Un journal sur les leçons apprises sera activé dans ATLAS et réactualisé régulièrement pour s'assurer qu'il y ait un apprentissage continu au sein de l'organisation et faciliter l'élaboration du rapport sur les leçons apprises à la fin du projet,
- Un plan de suivi sera activé dans ATLAS et réactualisé afin de permettre le suivi des actions de gestion,
- Le monitoring du projet sera assuré par le coordonnateur du projet afin d'évaluer la mise en œuvre du projet et de pouvoir apporter les mesures correctives nécessaires,
- Des rapports trimestriels seront produits pour informer les partenaires sur l'état d'avancement du projet,
- Un rapport annuel d'avancement et final sera préparé par le Chargé de Projet, partagé avec les partenaires concernés,

Une revue de fin de projet sera menée pour évaluer l'atteinte des résultats et des objectifs et analyser les opportunités et contraintes rencontrées durant la mise en œuvre du projet.

ANNÉE 2012

OUTIL DE SUIVI DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (AWP)

COMPOSANTE DU CP : CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Partenaire de réalisation : Ministère des Finances

PRODUITS DU CP ATTENDUS ET LES OBJECTIFS ANNUELS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	DÉPENSES	RÉSULTATS DES ACTIVITÉS	PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES PRODUITS DU CP	LA DES
<p><i>Les micros et petites entreprises et les populations, notamment les plus défavorisées, bénéficient des services de microfinance diversifiés dans l'équité, y compris de genre</i></p> <p>Indicateurs</p> <p>(i) Existence de document approuvé de Plan Directeur pour l'émergence d'un Secteur Financier Inclusif ;</p> <p>(ii).1 Disponibilité d'un diagnostic du secteur de la microfinance ;</p> <p>(ii).2 Existence d'un plan de redressement du secteur de la microfinance</p> <p>Objectifs annuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un document approuvé de plan directeur pour l'émergence d'un secteur financier inclusif existe ; - Un diagnostic du secteur de la microfinance disponible - Un plan de redressement du secteur de la microfinance disponible 	<p>Approbation du plan directeur pour l'émergence d'un secteur financier inclusif</p> <p>Appuyer le Plaidoyer auprès du Gouvernement pour l'approbation du Plan Directeur pour l'Emergence d'un Secteur Financier Inclusif</p> <p>Réaliser un diagnostic des SFD et proposer un plan de redressement du secteur des SFD par un service provider.</p> <p>Contractualiser la gestion et le suivi d'une IMF pour une période d'une année avec un service provider</p> <p>Assurer le fonctionnement de l'unité de gestion en Fourriture de bureau, Carburant, Frais de mission, frais d'entretien/réparation et Internet</p> <p>Assurer le paiement de l'équipe de gestion locale</p>				

PRODUITS DU CP ATTENDUS ET INDICATEURS, Y COMPRIS LES OBJECTIFS ANNUELS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	DÉPENSES	RÉSULTATS DES ACTIVITÉS	PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES PRODUITS DU CP	LA DES
<p>Indicateurs</p> <p>(iii) Nombre de rapports fourni par les IMF; (iv) Existence d'un manuel de procédure révisé</p> <p>Objectifs annuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 rapports sur les données informatives fiables des résultats opérationnels des 3 IMF concernés disponibles ; - Un manuel de procédure révisé disponible 	<p>Appuyer les IMF pour la fourniture des données informatives fiables sur les résultats opérationnels</p> <p>Evaluer et réviser les manuels de procédures afin de les adapter au développement de l'environnement des SFD</p>				
<p>Indicateur:</p> <p>(v) Nombre d'agents formés au profit des IMF et de la CADESPC ;</p> <p>Objectifs annuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - 45 agents des IMF formés sur les textes législatifs et réglementaires - 9 agents de la CADESPC formés en maîtrise de base de la langue française 	<p>Organiser 3 sessions de formation sur les textes législatifs et réglementaires de la BCEAO et de l'OHADA régissant le secteur de la microfinance</p> <p>Développer une campagne de sensibilisation et de diffusion sur la nouvelle table juridique spécifique aux SFD dans l'espace UEMOA</p> <p>Organiser la formation pour 9 agents de la CADESPC en maîtrise de base de la langue française</p>				
<p>Indicateurs:</p> <p>(vi) Existence de rapport sur les données statistiques sur le secteur de la microfinance;</p> <p>(vii) Nombre de rencontres organisées par la CADESPC.</p> <p>Objectifs annuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports sur les données statistiques sur le secteur de la microfinance disponible ; - 5 réunions réalisées - Rapports trimestriels et annuel disponibles 	<p>Appuyer la CADESPC à la réalisation des missions d'inspection auprès des IMF avec la fourniture de données statistiques sur le secteur de la microfinance.</p> <p>Appuyer la CADESPC à l'organisation des réunions semestrielles du Comité de pilotage et trimestrielles du comité technique du projet</p> <p>Assurer le suivi des activités et la production des rapports trimestriels et annuels</p>				

III. Contexte Légal

Ce document conjointement avec le Plan d'Action du Programme de Pays signé par le Gouvernement de la Guinée-Bissau et le PNUD constitue le Document de Projet tel que stipulé dans l'Accord de Base-Type en matière d'Assistance signé entre le Gouvernement de la Guinée-Bissau et le PNUD.

Sur la base de l'article II de l'Accord de base-Type, la responsabilité pour la sûreté et la sécurité de l'agence de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens ainsi que des biens du PNUD qui sont temporairement à la garde de l'agence de mise en œuvre ressortira de celle de l'agence de mise en œuvre,

L'agence de mise en œuvre devra:

- a) Mettre en place un plan de sécurité adéquate et en assurer le suivi, prenant en compte la situation sécuritaire dans le pays où le projet est entrepris,
- b) Assumer les risques et reliés à la sécurité de l'agence de mise en œuvre et la mise en place du plan de sécurité,
- c) Le PNUD se réserve le droit de vérifier si de tel plan est en vigueur et de suggérer des modifications au plan en cas de besoin. Tout manquement à cette exigence sera considéré comme une violation à cet accord,

L'agence de mise en œuvre marque son accord pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour les fonds reçus ne soient pas utilisés à des fins telles que "appuyer des individus ou des entités associés avec le terrorisme et que les bénéficiaires des fonds fournis par le PNUD ne soient pas sur la liste maintenue par le Comité de Conseil de sécurité suite à la résolution 1267 (1999). Cette liste peut être accessible sur le <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette clause doit être incluse dans tous les sous-contrats et sous-accords Entrepris dans le cadre de ce projet.